NOTE SYNTHETIQUE
SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2025

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.
Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL 2025

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Sombernon : source INSEE

2023	2024	2025
928 hab	968 hab	1004 hab

L'analyse des ratios de Sombernon :

La population DGF de Sombernon :

2022	2023	2024
942 hab	942 hab	982 hab

- Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2022	2023	2024
1625 €	1694€	1634 €

- Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2022	2023	2024
2 289€	2 083 €	2 007 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, malgré une diminution des recettes réelles de fonctionnement. Vente d'un bâtiment en 2022.

- Produit des impositions directes / population :

2022	2023	2024
1 580 €	1 540 €	1 512 €

Ce ratio est quasiment identique aux autres années, en légère baisse suite à la hausse de la population et le niveau d'imposition qui reste le même.

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025

Monsieur le Maire Michel ROIGNOT

	Bases effectives 2024	Taux 2024	Montant impôt	Bases prévisionnelles 2025	Taux 2025	Montant impôt
Taxe habitation RS	108 455	4.87 %	5 282.00		4.87 %	3 243.00
Taxe foncière bâtie	1 638 095	33.82 %	553 480.00 -314 101 coeff : 239 379		33.82 %	551 266.00
Taxe foncière non bâtie	43 512	28.94 %	12 592.00		28.94 %	12 589.00

Les taux des taxes sont inchangés pour 2025.

- Dépenses d'équipement brut / population :

2022	2023	2024
842 €	824€	701€

Ce ratio évalue selon l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. Le niveau d'investissement est stable.

- Encours de la dette/population :

2022	2023	2024
1223 €	1119 €	989 €

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Capital restant	
2025	958 109,73	82 666,92	13 742,28	96 409,20	875 442,81
2026	875 442,81	80 519,64	12 111,72	92 631,36	794 923,17
2027	794 923,17	70 349,22	10 835,72	81 184,94	724 573,95
2028	724 573,95	71 470,11	9 772,48	81 242,59	653 103,84
2029	653 103,84	72 613,25	8 687,41	81 300,66	580 490,59
2030	580 490,59	73 779,27	7 579,85	81 359,12	506 711,32
2031	506 711,32	74 968,75	6 449,30	81 418,05	431 742,57
2032	431 742,57	65 441,73	5 295,23	70 736,96	366 300,84
2033	366 300,84	58 620,51	4 485,35	63 105,86	307 680,33
2034	307 680,33	59 397,43	3 708,43	63 105,86	248 282,90
2035	248 282,90	60 185,33	2 920,53	63 105,86	188 097,57
2036	188 097,57	60 365,35	2 121,93	62 487,28	127 732,22
2037	127 732,22	61 173,74	1 313,54	62 487,28	66 558,48
2038	66 558,48	53 314,63	493,85	53 808,48	13 243,85
2039	13 243,85	13 243,85	65,46	13 309,31	0,00

La structure de la dette est composée de 7 emprunts dont 1 à taux variable indexé sur l'EURIBOR. Tous les autres sont des emprunts à taux fixe.
Ces taux garantissent à la Ville une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025
Monsieur le Maire Michel ROIGNOT

- DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2022	2023	2024
66 €	67 €	73 €

La commune ne perçoit plus que de la DSR (dotation solidarité rurale).

- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2022	2023	2024
16 %	16 %	17 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

- (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

2022	2023	2024
75 %	85 %	85 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.
Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.
Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Voir tableaux joints en annexe :
- **Annexe 1** : tableau des subventions aux associations et des avantages en nature

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2024

BUDGETS	Réalisé 2024	résultats 2024	Résultats antérieurs	Résultats cumulés
Général				
Fonct - Dépenses	1 650 527,62 €			
Fonct - Recettes	1 980 512,17 €	330 219,61 €	583 908,41 €	914 128.02€
Inv - Dépenses	679 401,55 €			
Inv - Recettes	956 669,76 €	277 268,21 €	617 539,73 €	894 807,94 €
Lotissement "Les Abeilles"				
Fonc - Dépenses	692 672,13 €			
Fonc - Recettes	692 672,10 €	-0,03 €	347 682,61 €	347 682,58 €
Inv - Dépenses	692 671,33 €			
Inv - Recettes	584 880,38 €	-107 790,95 €	-39 067,92 €	-146 858,87 €
Chaufferie bois				
Fonc - Dépenses	64 965,52 €			
Fonc - Recettes	61 264,43 €	-3 701,09 €	6 641,68 €	2 940,59 €
Inv - Dépenses	20 191,42 €			
Inv - Recettes	38 971,00 €	18 779,58 €	-3 774,98 €	15 004,60 €

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...

a) ...détient une part de capital

Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté : 1 part sociale

b) ... a garanti un emprunt

ORVITIS	17 BLD VOLTAIRE - 21004 DIJON Cedex
ORVITIS	17 BLD VOLTAIRE - 21004 DIJON Cedex

c) ... a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

NOM	OBJET	NATURE JURIDIQUE	NATURE ET MONTANT DE L'ENGAGEMENT FINANCIER
Néant			

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

Voir annexe 2

6/ Liste des délégataires de service public

Néant

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS :

Désignation	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Identité de l'acquéreur	Conditions de l'acquisition	Montant de la transaction en €	Date de signature acte notarié	Objet cession
	Néant							

ACQUISITIONS :

Désignation	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Identité du cédant	Conditions de l'acquisition	Montant de la transaction en €	Date de signature acte notarié	Objet acquisition
	Neant							

8/ BUDGET 2025

Nous avons terminé l'année 2024 avec un **excédent cumulé fonctionnement de 914 128.02€ et investissement de 894 807.94 €.** Nous reportons donc en recettes d'investissement au chapitre 001 la somme de 894 807.94 € et au chapitre 1068 une affectation de 287 369.06 € et au chapitre 002 recettes de fonctionnement 626 758.96 €.

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025
Monsieur le Maire, Michel ROIGNOT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	Compte 2024	Budget 2025
013	Atténuation de charges	1 251.00	0,00
70	Produits	83 829.19	68 400,00
73	Impôts et taxes	1 510 884.78	1 504 295,00
74	Dotations et subventions	180 843.56	166 500,00
75	Autres produits courants	193 634.91	191 000,00
76	Produits financiers	130.79	0,00
77	Produits exceptionnels	600.00	0.00
78	Reprise sur amort créances	3 223.00	4 000.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	583 908.41	616 758.96
042	Opérations d'ordre	6 350.00	
	TOTAUX	2 564 655.64	2 550 953,96

Chapitre 70 = produits des services et du domaine :

Par rapport au mandaté 2024, ce chapitre est en baisse en 2025 suite à :

Valeurs inconnues pour des coupes de bois pour 2024

Valeurs inconnues pour les concessions cimetière

Chapitre 73 = impôts et taxes :

Nous ne connaissons pas encore les bases 2025.

Chapitre 74 = dotations et participations :

Concernant les dotations de l'état

la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : Elle reste stable.

En ce qui concerne **la Dotation de Solidarité Rurale (DSR),** le montant de cette dotation évoluera peu en 2025.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante :

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations de nos logements communaux** et les remboursements de notre assurance suite à des sinistres.

Chapitre 77 : produits exceptionnels :

La somme inscrite à ce chapitre correspond aux ventes des biens 2024. Aucune cession prévue en 2025.

Chapitre 013 = atténuations de charges :

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025
Monsieur le Maire, Michel ROIGNOT

Ce chapitre enregistre :

les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie, les congés maternité et paternité. Nous ne pouvons prévoir ces recettes au budget 2025.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	Compte 2024	Budget 2025
011	Charges à caractère général	450 409.79	770 500.00
012	Charges de personnels	276 842.48	361 000.00
014	Atténuation de produits	617 055,00	622 684,00
65	Autres charges courantes	242 040.26	305 600,00
66	Charges financières	15 537.37	21 000,00
67	Charges exceptionnelles	205.83	5 000,00
68	Amortissements	3 223.00	4 000.00
023	Virement à investissement	0,00	0
042	Dotation aux amortissements-opérations ordre	45 213.89	104 000,00
	TOTAUX	1 650 527.62	2 193 784.00

Chapitre 011 = charges à caractère général :

Entretien de bâtiments : Différents travaux sur les logements communaux et bâtiments communaux
Réserve pour des frais inattendus
Divers entretiens de matériel vieillissants et patrimoine
Prise en compte hausse du coût de l'énergie

Chapitre 012 = charges de personnel :

des avancements de grades règlementaires
la hausse de certaines cotisations
Prévision d'un recrutement d'un emploi à 80 %

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre enregistre principalement :

les dépenses relatives aux élus (indemnités, frais de mission, formations).
les dépenses relatives aux subventions aux associations : une enveloppe de 30000 € est prévue.
les dépenses prévisionnelles pour des admissions en non-valeur.
et les dépenses relatives aux cotisations pour le Sivos et le SDIS

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025
Monsieur le Maire, Michel ROIGNOT

Chapitre 66 = Charges financières :
Ce chapitre enregistre **les intérêts des emprunts.**

Chapitre 67 = Charges exceptionnelles :

Une prévision pour 2025 est prévue en cas de nécessité d'annulation de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 014 = Atténuation de produits :
Ce chapitre augmente au vu du FPIC que l'on verse à la communauté de communes.

L'INVESTISSEMENT

Travaux prévus en 2024 et non terminés :

- **Enfouissement réseaux rue du Fonteny : 55 142 €**
- **Maison Spuller études : 450 000 €**
- **Travaux forêt communale : 7 000 €**
- **Etude PLU projet Ehpad : 10 000 €**
- **Caution remboursement : 1 000 €**

Projets 2025 :

- **Matériel informatique et logiciels : 5 000 €**
- **Mobilier et matériel informatique médiathèque du Pourpris : 125 000 €**
- **Projet Eboo : 5 000 €**
- **Etudes et travaux Maison Spuller : 1 400 000 €**
- **1% artistique : 12 600 €**
- **Acquisition matériel voirie : 10 000 €**
- **Espace multigénérationnel : 5 000 €**
- **Travaux forêt : 14 000 €**
- **Etudes bâtiments communaux : 10 000 €**
- **Travaux voirie rue du Fonteny et études travaux RD 905 : 196 000 €**
- **PLU mise en compatibilité projet EHPAD : 3 000 €**
- **Remboursement capital emprunts et caution : 94 000 €**
- **Siceco solde travaux : 12 000 €**
- **Opérations d'ordre transfert d'études : 245 000 €**

BUDGET LES ABEILLES 2025

Nous avons terminé l'année 2024 avec **un excédent de fonctionnement cumulé de 347 682.58 €** et un déficit d'investissement cumulé de **146 858.87 €** qu'il convient de reporter.
Les travaux prévus en 2025 sont le solde des travaux de viabilisation de la tranche 4. Nous avons 1 terrain à vendre en tranche 4 qui se fera certainement en 2025.

BUDGET CHAUFFERIE BOIS 2025

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025

Monsieur le Maire, Michel ROIGNOT

Nous avons terminé l'année 2024 avec **un excédent cumulé de fonctionnement de 2 940.59 € et un excédent cumulé d'investissement de 15 004.60 €.**
Le tarif de revente de chaleur est augmenté de 10 % pour 2025.

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025

021-212106116-20250401-17-BF

AR-Préfecture

Réception par le Préfet : 01-04-2025

Publication le : 01-04-2025

Acte certifié exécutoire

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

Référence garant : 279082 CMNE DE SOMBERNON

Emprunteur : 232728 OPH DE LA COTE D OR

Produit : PLUS PLUS

Montant en Euro

Ligne de pret n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2024	Intérêts courus int. compensateurs Intérêts différés Autres	Quotité garantie en %	Créances impayées garanties (1)
1057189		28/04/2006	01/05/2041	56 350,16	1 492,83 0,00 0,00 0,00	100,00	0,00

Produit : PLAI PLAI

Montant en Euro

Ligne de pret n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement (1)	Capital garanti restant dû au 31/12/2024	Intérêts courus int. compensateurs Intérêts différés Autres	Quotité garantie en %	Créances impayées garanties (1)
1057192		28/04/2006	01/05/2041	42 270,19	980,64 0,00 0,00 0,00	100,00	0,00

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

02/03 - 02376/02999

PR1082-PR1059 V1.4

PDF.js viewer

https://www.transferts-securises.fr/defaut/?module=enveloppe|scrip...

021-212106116-20250401-17-BF

AR-Préfecture

Réception par le Préfet : 01-04-2025

Publication le : 01-04-2025

Acte certifié éxécutoire

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

Emprunteur : 232728 OPH DE LA COTE D OR

TOTAL emprunteur n°	Capital garanti :	Total frais et accessoires garantis :	Total impayés garantis :
232728	98 620,35	2 473,47	0,00

Monsieur le Maire
Michel ROUGHOT

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

PDF.js viewer

https://www.transferts-securises.fr/defaut/?module=enveloppe|scrip...

021-212106116-20250401-17-BF

AR-Préfecture

Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025

Acte certifié exécutoire

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

TOTAL GARANTI PAR LE GARANT 279082 CMNE DE SOMBERNON

Capital garanti :	Total frais et accessoires garantis :	Total impayés garantis :
98 620,35 €	2 473,47 €	0,00 €

Monsieur le Maire
André ROIGNOT

Caisse des dépôts et consignations
72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

PRI082-PRI059 V1.4
03/03 - 02377/02999

PDF.js viewer

https://www.transferts-securises.fr/defaut/?module=enveloppe|scrip...

COMMUNE DE SOMBERNON

Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Capital restant	
2025	958 109,73	82 666,92	13 742,28	96 409,20	875 442,81
2026	875 442,81	80 519,64	12 111,72	92 631,36	794 923,17
2027	794 923,17	70 349,22	10 835,72	81 184,94	724 573,95
2028	724 573,95	71 470,11	9 772,48	81 242,59	653 103,84
2029	653 103,84	72 613,25	8 687,41	81 300,66	580 490,59
2030	580 490,59	73 779,27	7 579,85	81 359,12	506 711,32
2031	506 711,32	74 968,75	6 449,30	81 418,05	431 742,57
2032	431 742,57	65 441,73	5 295,23	70 736,96	366 300,84
2033	366 300,84	58 620,51	4 485,35	63 105,86	307 680,33
2034	307 680,33	59 397,43	3 708,43	63 105,86	248 282,90
2035	248 282,90	60 185,33	2 920,53	63 105,86	188 097,57
2036	188 097,57	60 365,35	2 121,93	62 487,28	127 732,22
2037	127 732,22	61 173,74	1 313,54	62 487,28	66 558,48
2038	66 558,48	53 314,63	493,85	53 808,48	13 243,85
2039	13 243,85	13 243,85	65,46	13 309,31	0,00

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025
Monsieur le Maire, Michel ROIGNOT

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025

Aïkido	300.00
Amis du cinéma	900,00
Association sportive collège	500.00
Badminton	1 000.00
CMA FORMATION JOUE LES TOURS	50.00
ECOLE des Métiers	200.00
Comité de jumelage	2 500,00
Comité parrainage résistance	100.00
Coopérative école élémentaire	500.00
Coopérative école maternelle	500,00
DUC	2 000,00
Echo de Veluze	150.00
Ecole musique La lyre des Hurlevents	16 000.00
Familles rurales	350,00
Farand'Ouche	1 500.00
FNACA	240,00
Football Club de Sombernon	1 000,00
Foyer rural de Sombernon	900,00
Là-Haut/Perché sur la colline	8 500.00
Sports et loisirs	900,00
Tennis club	850.00
Théâtre des monstres	300.00
Volleyball	300,00
Vitafédé Sport santé 21	300.00
Association Le 5ème As	500.00

AR-Préfecture
021-212106116-20250401-17-BF

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 01-04-2025
Publication le : 01-04-2025

Monsieur le Maire, Michel ROIGNOT